



LISTE DES PIÈCES POUR LA RADIATION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

ARTISAN

- Pièce d'identité
 - Carte d'identification
 - Copie du Justificatif d'adresse récent du domicile
- Si mandataire : pouvoir + copie de la pièce d'identité + original

ARTISAN-COMMERCANT

- Pièce d'identité
- Carte d'identification
- Extrait K bis de moins de 3 mois (à jour des formalités précédentes)
- Copie du Justificatif d'adresse récent du domicile

AUTO ENTREPRENEUR DU SECTEUR DES METIERS NON INSCRIT AU REPERTOIRE DES METIERS

- 1 copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité + original
- Imprimé P0 Z
- Avis de situation INSEE récent
- Copie du Justificatif d'adresse récent du domicile

N.B. : Vous munir de vos copies

FRAIS

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT :

(En cas de paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES - REPERTOIRE DES METIERS

Réception du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h sauf le jeudi